

Image not found or type unknown



Accident à l'étranger (tunisie)

Par **panatinaikos**, le **30/09/2012 à 22:16**

Bonjour, j'ai conduit un camion d'une SARL et j'ai eu un accident en Tunisie, j'ai été blessé, hospitalisé pendant 15 jours, à l'issue on ne m'a remis aucune pièce médicale (certificat de séjour ou autres) au retour chez l'assurance de la SARL où est assuré le camion on doute de mon sinistre. Que dois-je faire, merci de vos conseils....cordialement